



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

POUR TOUTE INFORMATION : CONTACTEZ LE BACKOFFICE

 : 01.80.48.23.81

 : BACKOFFICE@BIENPREVOIR.FR

Le présent document est un élément essentiel de la relation entre le Client et son Conseiller. Il résume toutes les informations légales que le Conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au Client dès le début de la relation. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé. Vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

Statuts légaux et autorités de tutelles

BIENPRÉVOIR.FR est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 08041353.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet de l'ORIAS <https://orias.fr/welcome>, au titre des activités réglementées suivantes :

- Conseil en investissements :

Conseiller en investissements financiers (CIF) enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dont l'adresse courrier est : 17, Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org.

Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante. A ce titre, le conseil repose sur une analyse d'un éventail restreint des différents types d'instruments financiers proposés sur le marché et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers.

- Intermédiation en assurance :

Courtier en assurance (COA) positionné en catégorie b au sens de l'article L. 521-2 II 1° b) du Code des assurances et à ce titre non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance mais n'étant pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché. Les noms des principales entreprises d'assurance avec lesquelles l'intermédiaire peut travailler et travaille sont communiqués ci-après.

- Intermédiation en opérations de banque et en services de paiement :

Mandataire non exclusif en opérations de banque et en service de paiement (MNOBSP), BIENPRÉVOIR.FR est mandaté par My Money Bank (Siège social : Tour Europlaza 92063 Paris La Défense Cedex).

Dans le cadre de son activité d'intermédiation en opérations de banque (crédit immobilier), votre conseiller ne fournit aucun service de conseil mentionné à l'article L519-1-1 du Code monétaire et financier.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont l'adresse courrier est : 4 Place de

Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et l'adresse internet : <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html>

BIENPRÉVOIR.FR dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Ces polices sont souscrites auprès de CGPA.


Activités	Couvertures	
	Responsabilité civile N° RCP105	Garantie Financière N° GF10015
IAS	2 528 750 € par sinistre et par an	0 €
CIF	1 517 250 € par sinistre et par an	0 €
IOBSP	1 517 250 € par sinistre et par an	0 €

BIENPRÉVOIR.FR s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr

Établissements promoteurs de produits/services et plateformes sélectionnés par BIENPREVOIR.FR

Certains des promoteurs de produits et services listés ci-dessous sont accessibles en direct, d'autres via les plateformes Alpheys, Nortia, Primonial et UAF Life Patrimoine.

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	Direct / Plateformes	MODE DE REMUNERATION
Assurance Epargne Pension	Assureur	Courtage	Alpheys, Nortia	Commission
Apicil Assurance	Assureur	Courtage	Direct	Commission
Generali Vie	Assureur	Courtage	Direct	Commission
AG2R La Mondiale	Assureur	Courtage	Nortia	Commission
La Mondiale Europartner	Assureur	Courtage	Nortia	Commission
Oradea-Vie	Assureur	Courtage	Direct, Primonial	Commission
Swiss Life France	Assureur	Courtage	Direct	Commission
Swiss Life Lux	Assureur	Courtage	Direct	Commission
Spirica	Assureur	Courtage	UAF Life Patrimoine, Nortia	Commission
Survénir	Assureur	Courtage	Primonial	Commission
Natixis Life	Assureur	Courtage	Alpheys	Commission
Lombard International Assurance	Assureur	Courtage	Direct	Commission
Bâloise Assurances	Assureur	Courtage	Direct	Commission
Wealins Wealth Insurer	Assureur	Courtage	Nortia	Commission
MyMoneyBank	Banque	Démarchage	Direct	Commission
Primonial REIM	Société de gestion	Distribution	Primonial	Commission
La Française AM	Société de gestion	Distribution	Direct	Commission



Amundi Immobilier	Société de gestion	Distribution	Direct	Commission
Périal Asset Management	Société de gestion	Distribution	Direct	Commission

Les noms des autres compagnies avec lesquelles BIENPRÉVOIR.FR a un accord seront communiqués sur simple demande.

BIENPRÉVOIR.FR n'entretient aucune relation significative de nature capitalistique et/ou commerciale avec des établissements promoteurs de produits et services (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion, entreprises d'investissement...). Ainsi,

- aucun établissement promoteur de produits ou services ne détient de participation directe ou indirecte dans le capital social de BIENPREVOIR.FR,
- aucun établissement promoteur de produits ou services n'est détenu de manière directe ou indirecte par BIENPREVOIR.FR.

Rémunération de BIENPRÉVOIR.FR

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, BIENPRÉVOIR.FR est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 60%* de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

BIENPRÉVOIR.FR peut dans certains cas facturer des honoraires. Ceux-ci seront alors précisés par le conseiller en amont de la mission.

*Représente ici la rémunération maximale en taux, perçu par l'intermédiaire de la part d'un partenaire sur un client

Traitement des réclamations

Modalités de saisine de l'entreprise :

Pour toute réclamation, votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : Service réclamation Bienprevoir.fr 25 rue La Boétie 75008 PARIS

Par Téléphone : 01 80 48 23 81 (sous réserve de confirmation par écrit)

Par mail : reclamation@bienprevoir.fr

Modalités de traitement des réclamations :

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Le traitement des réclamations est gratuit.

Si votre mécontentement persiste, vous pouvez saisir un Médiateur compétent selon les modalités suivantes :

Modalités de saisine d'un médiateur compétent :



Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

Pour les litiges relevant de l'activité CIF :

Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF), Mme Marielle Cohen-Branche

17, place de la Bourse

75 082 Paris cedex 02

Site internet : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Pour les litiges relevant de l'activité de courtage en assurance :

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110

75441 PARIS CEDEX 09

Site internet : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les litiges relevant des activités d'intermédiation en opération de banque :

La Médiation de la Consommation

ANM Conso

62 rue Tiquetonne

75002 PARIS

Site internet : <https://www.anm-conso.com/site/particulier.php>

Médiateur compétent pour les litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi

92 rue d'Amsterdam

75009 PARIS

Site internet : <https://www.anacofi.asso.fr/a-propos/nos-services/>

Modalités de communication

Le Conseiller pourra utiliser différents modes de communication avec son client, parmi lesquels le téléphone, courrier électronique, webconférence, courrier postal, rendez-vous physique au domicile du client, au bureau de BIENPREVOIR.FR ou tout autre lieu où le conseiller et le client auraient convenu d'une rencontre.

Protection des données personnelles

L'ensemble des données personnelles recueillies dans le cadre des prestations fournies par BIENPREVOIR.FR est enregistrée dans un fichier informatisé par Jonathan Lévy, responsable du traitement des données, pour être utilisées dans le seul cadre des besoins du client et pour répondre aux obligations réglementaires de notre société. Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation client puis 10 ans à compter de la fin de la relation contractuelle à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Conformément au Règlement relatif à la protection des données personnelles et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez contacter : backoffice@bienprevoir.fr

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Notre politique de protection des données personnelles est disponible sur simple demande ou sur notre site internet <https://www.bienprevoir.fr/a-propos/mentions-legales/> et <https://www.bienprevoir.fr/a-propos/conditions-generales-dutilisation/>